

qu'il s'agit de l'un des graves problèmes internationaux de notre époque et non pas d'une occasion pour un finaud de se faire valoir.

Il me semble que la situation comporte deux aspects qui exigent notre attention la plus sérieuse. Les considérations humanitaires prennent des proportions colossales. Les nouvelles quotidiennes de maladie, de souffrance et de mort parmi des millions de réfugiés désespérés devraient nous inspirer à tous de la pitié et, au gouvernement, des mesures plus énergiques. J'ai appuyé la subvention de 2 millions de dollars, mais, évidemment, devant cette tragédie sans mesure, il y a lieu de revoir la question et de chercher à traduire par de nouvelles initiatives de leur gouvernement l'inquiétude que ressentent les Canadiens.

Les États-Unis ont augmenté leur apport financier; ils ont envoyé de gros avions de transport militaire. J'ai demandé l'autre jour ce qu'envisageait notre pays. Le directeur d'Oxfam, le docteur Pierre Cournoyer, nous a fait des révélations émouvantes sur l'ampleur des problèmes de Calcutta et la profondeur de la tragédie humaine qui se joue dans cette région du monde.

● (10.00 p.m.)

Le gouvernement voudra, du moins je l'espère, agir sans tarder dans cette affaire et aider tous les organismes privés qui veulent et peuvent fournir de l'aide. J'espère aussi que le gouvernement utilisera ses ressources pour apaiser les souffrances. Tous les députés des deux côtés de la Chambre semblent disposés à appuyer un effort supplémentaire là où il est tellement évident qu'on a besoin de beaucoup plus de secours.

L'autre aspect de l'affaire qui est naturellement lié au premier est la question politique. Il ne s'agit pas maintenant d'une affaire de politique intérieure. L'Inde a reçu des millions de citoyens d'un autre pays. On ne saurait prétendre que l'Inde, déjà aux prises avec de graves problèmes, peut supporter un tel fardeau. Il faut trouver un moyen de faire rentrer dans leurs foyers les réfugiés du Pakistan oriental, ce qui va exiger du gouvernement pakistanais un changement d'attitude et des efforts d'adaptation qui ne sont pas encore apparents, semble-t-il.

La situation actuelle menace non seulement l'économie de l'Inde mais la paix mondiale. Il appartient à tous les États bienveillants de faire leur part en vue de trouver une solution. Le Canada fait partie du Commonwealth. L'Inde et le Pakistan en font également partie. Ne peut-on avoir recours à cette organisation?

Il y a au sein de l'ONU, dont nous sommes un pays membre, différents organismes et procédures pour des situations de ce genre qui menacent la paix mondiale. Pourquoi le Canada ne prend-il pas d'initiative tendant à faire examiner cette question par les Nations Unies? De toute évidence, l'ONU devrait, d'une manière ou d'une autre, être présente sur les lieux afin d'étudier attentivement cet état de choses grave et lourd de menaces. Le monde ne saurait admettre qu'un autre important groupe de réfugiés reste abandonné à lui-même des années durant. L'exemple des réfugiés palestiniens devrait nous arracher à notre suffisance et nous inciter à passer à l'action. Il faut faire quelque chose. J'invite le gouvernement à ne pas hésiter à prendre les devants. Je le répète, il faut qu'il prenne une initiative.

[M. Macquarrie.]

M. Barnett J. Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur l'Orateur, je constate avec plaisir que le député de Hillsborough (M. Macquarrie) est tout aussi vivement touché par cette situation tragique que l'est le gouvernement.

Le gouvernement est sensibilisé aux problèmes que l'arrivée des réfugiés du Pakistan oriental pose à l'Inde et à la stabilité du Sud asiatique. Comme nous le savons tous, cette situation a son origine non pas en Inde même, mais bien au Pakistan oriental, et résulte de la rupture des négociations entre le gouvernement du Pakistan et la ligue Awami. Comme d'autres pays, le Canada a insisté auprès du gouvernement du Pakistan sur la nécessité de rechercher de nouveau une solution politique et de créer des conditions qui permettront aux réfugiés du Pakistan oriental de rentrer chez eux. Nous avons aussi offert des secours au Pakistan oriental. A part cela, monsieur l'Orateur, il y a bien peu de choses que les gouvernements étrangers, aussi bien disposés qu'ils puissent être, peuvent faire en pareilles circonstances alors que les parties en présence sont manifestement sensibles à toute tentative visant à prescrire ou à imposer une solution.

En attendant un règlement politique, le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, le programme alimentaire mondial, la ligue des sociétés de la Croix-Rouge et d'autres organismes internationaux étudient d'urgence le problème des secours à apporter aux Pakistanais réfugiés en Inde. Plusieurs pays ont manifesté l'intention de partager une partie de cette charge avec le gouvernement indien. Il est clair que l'importance de ces secours ne dépendra pas seulement du nombre des réfugiés qui se trouvent actuellement en Inde, mais aussi de la cadence de leur immigration, du délai écoulé avant le règlement des troubles, du désir des réfugiés d'être rapatriés ensuite, ainsi que d'une foule d'autres considérations qu'on ne peut pas encore cerner. On fait tous les efforts possibles pour obtenir les renseignements permettant de prévoir les besoins futurs, de concert avec tous les organismes gouvernementaux, intergouvernementaux et privés compétents.

Cela dit, je peux donner à la Chambre l'assurance que nous restons en contact étroit et continu avec le groupe des institutions des Nations Unies afin d'aider, dans la mesure où nous pouvons jouer un rôle utile et souhaité, à amener un arrangement assurant le maximum de justice à tous ceux qui sont directement intéressés. Le Canada fait partie du consortium d'aide au Pakistan et participe activement à l'étude que fait cet organisme de la situation au Pakistan. Au sein de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et du Fonds monétaire international, nous comptons envisager de concert avec d'autres groupes intéressés les moyens d'appuyer des mesures appropriées dans l'intérêt du bien-être de tous les intéressés.

Les représentants du gouvernement canadien sont en contact suivi avec les autorités du Pakistan et des autres pays qui, comme nous, s'intéressent à la mise en place d'un programme convenable. A notre avis, c'est par une collaboration étroite avec les autres pays que nous contribuerons le mieux à susciter les conditions favorables propres à un règlement politique. Il va de soi que la responsabilité d'un règlement politique demeure, en dernière analyse, celle des parties en cause.